

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 22 (1958)
Heft: 87-88

Artikel: Exigences théoriques et possibilités réelles de l'enquête dialectologique
Autor: Tuillon, G
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399234>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXIGENCES THÉORIQUES ET POSSIBILITÉS RÉELLES DE L'ENQUÊTE DIALECTOLOGIQUE

De toutes les difficultés que doit surmonter le réalisateur d'un atlas linguistique, il en est une qui irrite plus que les exigences de la transcription phonétique, qui fatigue plus que la longueur des enquêtes, c'est la crainte de manquer totalement son but, pour n'avoir pas, sur quelque point, suivi la bonne méthode. Quel débutant n'a pas éprouvé ce sentiment, à la lecture de toute cette imposante production de méthodologie dialectologique, si terrifiante par ses condamnations définitives et ses suspicions qui, fondées sur un détail, s'en prennent à l'ensemble d'une grande œuvre? Si je présente ici quelques réflexions inspirées par l'expérience de mes enquêtes à travers la Savoie, le Dauphiné, la Bresse, le Bugey et le Jura, en vue de la rédaction de l'atlas francoprovençal à l'est de l'*Atlas linguistique du Lyonnais*, c'est moins pour grossir encore cette importante production de méthodologie, que pour me rassurer en cours de route. L'idéal — qui en doute encore? — est inaccessible : recueillir tous les mots, dans tous les villages, avec toutes les nuances de son désirées par le phonéticien et toutes les précisions d'emploi attendues par le lexicologue. Une méthode n'est que le moyen jugé le plus sûr pour s'en approcher le plus. La mienne a varié et elle n'est pas, sur tous les points, fixée *ne varietur*¹. Aussi suis-je assez enclin à chercher quels avantages peut avoir chaque manière de procéder et à examiner si chacune d'elles

1. Par exemple, j'ai utilisé jusqu'ici, presque exclusivement, la méthode directe, c'est-à-dire que je transcrivais immédiatement, sur des carnets, les mots patois donnés par le témoin. Deux fois seulement, grâce à un magnétophone d'emprunt, j'ai enregistré sur bande, mes questions et les réponses du patoisant; de retour chez moi, je remplissais les carnets, en écoutant, tout à loisir, les formes patoises. Si j'en ai la possibilité, il est vraisemblable que j'utiliserai plus souvent le magnétophone, mais sans m'en faire une obligation.

ne se justifie pas par des éléments qui peuvent varier selon les régions et les chercheurs : état des parlars, possibilités de l'enquête, intentions lointaines de recherche.

En abordant des sujets comme celui de la transcription schématisante ou impressionniste, de la recherche des archaïsmes, de la densité du réseau et de l'importance du questionnaire, je ne pense pas encourir le reproche de fuir les débats dans lesquels l'unanimité ne s'est pas faite.

I

FAUT-IL SCHÉMATISER EN TRANSCRIVANT ?

Une récente controverse entre M. Remacle et Jaberg¹ a l'avantage d'offrir de nouvelles formules à la réflexion et de cerner de plus près un problème qui touche à la fois aux processus psychologiques de l'enquêteur et aux variations dans l'expression de l'informateur. Qu'est-ce qu'une transcription schématisante ? En voici un exemple dont je me suis « rendu coupable ». Il retarde la discussion théorique du problème, mais permettra d'étayer celle-ci sur des faits clairs.

a) *Un cas de schématisation.*

Durant l'été 1957, j'enquêtais à Lanslebourg, en Savoie, au pied du col du Mont-Cenis : c'est le point 973 de l'ALF. Je suis né à 25 kilomètres de là ; j'avais auparavant étudié deux autres patois de Maurienne et fait des enquêtes plus rapides dans une vingtaine de localités de cette vallée, dont trois dans le canton même de Lanslebourg. J'étais donc, en abordant l'enquête systématique de ce village, dans la situation d'un « impressionniste éclairé », pour me servir d'une expression de M. Remacle. Assez vite je parvenais à suivre les conversations en patois, en établissant, comme le font les patoisants pour se comprendre d'un village à l'autre, les équivalences entre les prononciations nouvelles et celles

1. Remacle (L.), *L'Atlas linguistique de la France et l'Atlas linguistique de la Wallonie*, dans *Les Dialectes Belgo-Romans*, VIII, 4 (1951), p. 157-182.

Jaberg (K.), *Grossräumige und kleinräumige Sprachatlanten*, dans *Vox Romanica*, 14 (1954), p. 1-61.

Remacle (L.),même titre.... (*Deuxième article*), même revue, XIV, 1 (1957), p. 5-68.

qui leur sont familières. C'étaient pour moi celles de Valloire et de Saint-André. Voici l'une de ces équivalences :

Français	Valloire	Saint-André	Lanslebourg
manger	<i>mèzjyé</i>	<i>mèzjyé</i>	<i>mædzér, mædzér</i>
faucher	<i>séjyé</i>	<i>séyé</i>	<i>séjér</i>
vx. fr. -IER	<i>-iyé</i>	<i>-é</i>	<i>-ér</i>

Dans le courant de l'enquête, j'écrivais, sans même l'écouter toujours très attentivement, *-ér*, la finale de ces verbes. J'étais en cela moins un dialectologue qu'un usager, auditif du moins, d'un dialecte devenu familier. Parfois je remarquais pourtant : « Tiens ! il l'a prononcé bien fermé, son *-ér*, cette fois-ci ; c'est presque un *-ir*. » A plusieurs reprises, j'ai fait répéter des séries de ces verbes en -IER, pour entendre à nouveau ce morphème d'infinitif. J'entendais des timbres *-é* assez ou très fermés et parfois des *-i*, sans obtenir un timbre constant pour chacun des mots. Puis à force d'écouter, je parvenais à ne plus rien distinguer exactement. Aussi je m'en tenais à la graphie unique *-ér*, tout en indiquant dans les premières pages de mon carnet réservées à des indications de cette sorte : « l'infinitif des verbes en -IER, constamment graphié *-ér*, se réalise parfois avec un timbre vocalique plus fermé, sans qu'il soit possible de distinguer, avec netteté, l'influence de l'entourage consonantique. » Comment s'en sont tirés les précédents enquêteurs qui sont venus dans cette localité ? Ce sont de grands noms.

Gilliéron a utilisé ses remarques personnelles sur ce patois dans trois articles ¹. Il ne s'y trouve qu'une forme intéressante les infinitifs en -IER : *fràtsér* = cracher (*R. P. G. R.*, I, p. 182). Je regrette de n'avoir pas pu consulter ses carnets qui doivent très vraisemblablement en contenir d'autres. Quoi qu'il en soit, les flottements des autres enquêteurs sont assez éloquents.

Dans l'*ALF*, Edmont a noté 44 formes. (Je ne compte pas les formes où le morphème n'est pas à la finale absolue, comme *sě kãtsě sě* = se

1. Articles de Gilliéron faisant état de Lanslebourg.

Contribution à l'étude du suffixe -ellum ; 2^e partie : *Ellum en Savoie*. *R. P. G. R.*, I, p. 41-48.

Conservation des consonnes finales dans le patois de Bonneval (Savoie). *R. P. G. R.*, I, p. 177-183. (Fin de l'article.)

Déplacement de l'accent dans certains patois savoyards, dans *Mélanges Renier*, p. 285-299. (Fin de l'article.)

cachez (n° 191) ou *l'atsè lō* = l'attacher (n° 65). Sur ces 44 formes, 21 sont notées *-ér* :

<i>fādžēr</i>	changer 230	<i>fārdžēr</i>	charger 239
<i>křatsēr</i>	cracher 344	<i>děněēr</i>	dénicher 389
<i>ěkōrsēr</i>	écorcer ¹ 443	<i>ěgrěēr</i>	engraisser 463
<i>sějēr</i>	faucher 541	<i>jōrdžēr</i>	forger 595
<i>lōyēr</i>	louer 782	<i>pěēr</i>	pisser 1023
<i>pūrdžēr</i>	purger 1108	<i>rěmpalēr</i>	rempailler 1143
<i>sětsēr</i>	sécher 1210	<i>vanēr</i>	semer 1216
<i>trāvālēr</i>	travailler 1324	<i>vědēdzēr</i>	vendanger 1357
<i>bālēr</i>	donner 1451	<i>dēceryēr</i>	déchirer 1531
<i>ěpārner</i>	épargner 1553	<i>kārěēr</i>	caresser 1778

17 sont notés *-ír* ou *-ir* :

<i>avāyír</i>	avancer 77	<i>rāmāyír</i>	balayer 109
<i>běgěyír</i>	bégayer 122	<i>gāñlír</i>	chatouiller 253
<i>fōyír</i>	chausser 259	<i>dāyír</i>	danser 377
<i>děžārbilír</i>	déshabiller 394	<i>ěewiyír</i>	essuyer 485
<i>lír</i>	lier 767	<i>lūteír</i>	loucher 781
<i>prīyír</i>	prier 1091	<i>rēeír</i>	scier 1206
<i>pěrtūyír</i>	trouer 1337	<i>vělír</i>	veiller 1355
<i>vōyír</i>	jouer 1511	<i>dětālír</i>	dépecer 1533
	<i>trěyír</i>	sevrer 1708	

3 sont notées avec des voyelles superposées :

<i>fāyér</i>	chasser 248	<i>ěsěyér</i>	essayer 483
	<i>nělěyér</i>	nettoyer 905	

4 sont des calques du français utilisant la désinence *-ar* propre aux verbes dont le radical ne se termine pas par une consonne palatale :

<i>kārjār</i>	charrier 245	<i>ěpōñār</i>	empoigner 455
<i>gāñār</i>	gagner 620	<i>sāñār</i>	saigner 1180

Dauzat a très probablement fait une enquête à Lanslebourg mais il n'en a pas publié les résultats et je n'ai pas consulté son carnet, chose que

1. Les paysans, bûcherons pendant un mois d'hiver, disent : *pēlar* ou *gava la rušē*. (La phonétique syntactique fait tomber le *-r* de *gavar* = ôter ; *rušē* = écorce.) Mais comment ne pas user de gallicismes, dans une étude notariale ?

j'ai pu faire pour les relevés de Duraffour. D'une dizaine de pages rapportant une enquête faite auprès d'un homme qui avait 63 ans en 1934, j'ai retiré trois de ces formes d'infinitif :

2 sont en *-ér*

mēndzér manger *trāvālér* travailler

1 est en *-ir*

séyir = faucher, écrit Duraffour pour un mot qu'Edmont avait noté *sēyēr*.

Variations dans différents actes de parole, dira-t-on. J'ai consulté un document d'une autre sorte et plus intéressant sur ce point : la réponse à l'enquête par correspondance organisée par Clédat et conservée à la Bibliothèque Universitaire de Lyon. Un patoisant qui, lui, n'écrit pas sous la dictée d'une parole individuelle mais sous l'impulsion d'un système de langue qu'il possède, note dans la même page, pour traduire le mot réclamé : « vendanger », une fois *vindindger*, une fois *vindindgir* (lire : *vēdēdzér*, *-dzir*).

Ce long et fastidieux relevé de notations établit d'une façon assez sûre, me semble-t-il, le polymorphisme d'une désinence d'infinitif. Les quatre témoignages concordants d'Edmont, de Duraffour, du correspondant de Clédat et de moi-même permettent d'affirmer que dans le patois de Lanslebourg, la désinence d'infinitif continuant *-ARE* est, après consonne palatale ou palatalisée, soit *-ér*, soit *-ir*, soit intermédiaire entre les deux timbres. Ce phénomène offre un cas typique de ces prononciations qu'il est tentant d'uniformiser et que l'on uniformise. « Loin de moi la pensée de nier que certains schématisent en notant le patois, dit M. Remacle : on le fait, par exemple, quand ayant remarqué qu'une voyelle avait un timbre indistinct ou flottant, on se décide à le noter désormais d'une façon uniforme¹. » Je l'ai fait, durant cette enquête, qui était l'une de mes premières, tout en consignait mes remords, ou mon impuissance, mon embarras en tout cas, dans une remarque générale. Ils auraient agi de même, peut-on penser, les autres enquêteurs dont Jaberg dit qu'ils ont une attitude schématisante. Ce n'est d'ailleurs pas pour rejeter leurs travaux, car à côté de Mgr Griera², il range aussi M. Rohlfs et M. Wagner

1. (*Deuxième article*) déjà cité, p. 29.

2. Jaberg (K.), *Sprachwissenschaftliche Forschungen und Erlebnisse*. Paris, Zurich, 1937. *A propos de A. Griera*, p. 230. « Une transcription comme celle de M. Griera est un
Revue de linguistique romane. 20

qui sont ses collaborateurs¹. D'où l'on peut concevoir que les remarques formulées par Jaberg à l'encontre de l'*Atlas catalan* ne constituaient pas dans son esprit un canon pourvu d'une menace d'anathème pour qui-conque y manquerait ou y avait manqué. Il n'en reste que plus intéressant à étudier, ce problème que posent les deux méthodes ou plutôt les deux attitudes, également honnêtes, également bien intentionnées devant les réalités compliquées et fuyantes du langage.

b) *Discussion du problème.*

Les impressionnistes purs qui, comme Edmont, comme Duraffour aussi, fuient toute normalisation et suivent dans la moindre nuance, leur sensation auditive, n'agissent pas forcément ainsi par ignorance du dialecte. Si le Picard Edmont, non linguiste par surcroît, était condamné à l'impressionnisme hors de sa Picardie, qui pourrait prétendre que c'était aussi un pis-aller pour Duraffour ? C'était pour lui un principe fondamental toujours suivi avec probité, lucidité, énergie. Les enquêteurs de cette sorte s'acharnent à enregistrer ce qu'ils entendent sans se soucier si leurs relevés présentent, comme le demande M. Remacle, « des faits doués d'une certaine généralité et d'une fermeté relative »². Ils se veulent des machines, comme l'exige M. Séguy de ses collaborateurs³.

Pour adopter l'autre attitude, il faut être un régionaliste, ou un linguiste familier du dialecte étudié. Et alors on schématise de deux façons : d'abord inconsciemment au stade de l'audition. Et contre cette schématisation-là, l'enquêteur ne peut pas réagir toujours victorieusement. Même en m'efforçant de conserver une oreille toujours « neuve » je n'aurais pas pour le morphème d'infinitif étudié plus haut, entendu aussi souvent qu'Edmont, des timbres *i*, car dans la pratique courante de la compréhension du patois, j'entends *é*. L'audition très attentive de l'enquête

tableau qui efface les nuances et ne donne que la vérité moyenne ; la transcription de M. Edmont peut se comparer à une esquisse qui grossit des nuances réelles, mais quelquefois presque insensibles. Les 2 procédés ont leurs avantages et leurs dangers. »

1. Jaberg (K.) und Jud. (J.), *Der Sprachatlas als Forschungsinstrument*. Halle, 1928, p. 213 : Il y a deux manières de transcrire les patois. La première, que nous appellerons schématisante, consiste à essayer de recenser les sons caractéristiques d'une famille de parlers ... Rohlf's et Wagner, qui étaient plus familiarisés avec la région dialectale qu'ils avaient à étudier, penchaient plutôt pour la première méthode traditionnelle.

2. (*Deuxième article*) déjà cité, p. 37.

3. Séguy J.), *L'Atlas linguistique de la Gascogne*, F. M. (1951), n° 4, p. 247.

s'en ressentira toujours. On schématise aussi d'une manière plus consciente au stade de l'écriture, dans l'intention plus ou moins avouée de donner une image cohérente du parler, en mettant un commencement d'ordre dans ces minuscules gauchissements sans signification. Ces légères et discrètes pressions sur des détails partent de deux intentions louables : obéissance aux exigences de l'esprit qui réclame, qui recherche un système clair et constant des valeurs de signification et aussi souci du lecteur. Est-il sage de lui étaler tout ce chaos sous les yeux, au linguiste qui vient chercher, à la hâte, une référence, qui risque de s'égarer dans trop de complexité et de vouer à tous les diables, tous ces actes de parole livrés à l'état brut ? Ne vaut-il pas mieux offrir une image moyenne qui ne dérouterait absolument pas le patoisant, s'il l'entendait et qui, au moins, est facilement utilisable pour ceux qui en ont besoin ?

Jaberg n'est pas de cet avis. Et au sujet de l'*Atlas de Catalogne* de Mgr Griera, il regrette que l'auteur ait utilisé cette méthode schématisante, car « en procédant ainsi, il a certainement laissé perdre des nuances précieuses pour celui qui étudie les variations de la parole »¹. Ce reproche est-il justifié ? Nous voilà reconduits à ce problème, à ce casse-tête : les atlas nous renseignent-ils sur la langue ou sur la parole ?

On pourrait dresser un long catalogue de citations contradictoires. En voici deux, pour faire court : Jaberg et Jud : « Un atlas linguistique n'essaie pas de représenter des formes normales ou idéales. Son objet n'est pas la langue, mais la parole. Le mot n'apparaît pas dans une forme moyenne, mais dans sa réalisation spontanée². » M. Séguy : « Le but essentiel est de donner au lecteur de l'*Atlas*, une image fidèle de la langue au point donné : de la langue en tant que fait social et relativement stable³. » Mais c'est quelques lignes plus bas que le directeur de l'*Atlas gascon* exige de ses collaborateurs d'être des *machines* et d'enregistrer exactement ce qu'ils entendent. Tout le problème réside en ces oppositions.

En ce qui concerne la lexicologie, l'image de parole momentanée et individuelle, que donne la carte d'un atlas (même d'un atlas réalisé selon l'idéal de Jaberg et de Jud) renseigne aussi sur la langue, immédiatement. Il faudrait, pour qu'il n'en soit pas ainsi, que l'enquêteur ait écrit loup au lieu de renard, ou au moins mouchette au lieu de mouche ou

1. Jaberg, *A propos de A. Griera* (déjà cité), p. 230.

2. Jaberg (K.) et Jud (J.), *ouvrage cité*, p. 240.

3. *Article cité*, p. 246.

de mouche à miel. Cela peut arriver, mais cette erreur relève d'autre chose que de la transcription ou de l'audition. Cette identité, pour ce qui concerne la lexicologie, entre l'image de parole recueillie dans des circonstances favorables et le fait de langue explique pourquoi on reconnaît aux atlas une valeur indiscutable en cette matière et pourquoi aussi les grands ouvrages inspirés à Gilliéron par l'*ALF* relèvent de cette science-là.

En ce qui concerne la phonétique, ce n'est pas exactement l'image de parole momentanée, donnée par une carte d'atlas, qui pourrait renseigner sur la langue. Il faut alors recourir à une confrontation générale : la somme des images que l'on peut constituer en rassemblant les données de toutes les cartes contenant le même phonème dans la même position, offre un document qui n'est pas encore un document de langue. Mais cette donnée positive et multiple atteint pratiquement le général. C'est en tout cas, pour nous, l'image la plus approchée de la somme de tous les actes de parole possibles dans une langue donnée. Aussi, à partir de cette image multiple, l'atlas, collection de faits de parole à l'état brut, peut, grâce à son grand nombre de cartes, renseigner sur la langue.

Si les éléments de cette somme sont tous semblables, chaque image de parole représente bien un fait de langue. Si ces éléments, au contraire, sont dissemblables, il faut donner une raison de ce polymorphisme. Souvent on peut dégager une prononciation moyenne, le meilleur témoin de la langue actuelle, et autour de cette moyenne gravitent des prononciations attardées ou des faits qui seront peut-être généralisés dans la langue des prochaines générations. Parfois le parler de la localité est un confluent de deux parlars voisins. Et si l'évolution historique, si la géographie linguistique ne peuvent, ni l'une ni l'autre, apporter une explication acceptable, le lecteur restera dérouté. Mais un des buts de la recherche dialectologique n'est-il pas de dérouter, d'inquiéter les linguistes ? Les parlars locaux protégés de toute influence d'école, de grammaire normative, offrent un excellent banc d'essai aux théories en vigueur et un terrain à des réflexions sans cesse renouvelées. Le polymorphisme exposé plus haut peut inquiéter, si l'on se place dans une perspective structuraliste, car dans le parler local, l'opposition *é/i* est pertinente : *lô bri* = le berceau ; *lô bré* = le bras.

Encore faut-il que la vision du polymorphisme soit possible. Elle ne l'est que si le transcripteur se refuse absolument à schématiser, même s'il indique quelque part, comme un remords, les variations possibles.

Cette indication générale n'aura jamais l'effet de la vision directe des variantes, telles que les présente l'*ALF*. Tout transcripateur qui schématise humilie la parole, qui est pourtant la seule donnée positive, devant le système de la langue, dont il peut avoir une connaissance quelque peu erronée. D'ailleurs, il importe aussi de savoir à quels faits changeants, variés, ce système de langue parvient à donner une valeur de signification.

A ces avantages de l'atlas donnant des faits de parole bruts, non uniformisés, ne résiste vraiment qu'une seule objection en faveur d'un atlas discrètement et prudemment schématisé : les cartes sont difficiles à analyser et le travail de confrontation est long. C'est là un argument de plus qui appelle le commentaire des cartes. Le réalisateur de l'atlas qui connaît la matière recueillie et cartographiée doit servir de guide au lecteur. Les indications qu'il donnera serviront plus à une bonne et rapide lecture qu'une image moyenne. Le procédé sera plus sûr, car en cas d'erreur, le lecteur pourra retrouver la vérité grâce aux faits non déformés que présente la carte. Commentaire et graphie impressionniste pure concilieront les exigences de la clarté et de la commodité d'une part et celles de la rigueur scientifique avide de faits bruts.

Cette enquête de Lanslebourg est la seule et la dernière durant laquelle j'ai consciemment schématisé ma transcription. La comparaison de mes résultats et de ceux qu'avait obtenus Edmont m'a gagné à l'impressionnisme pur. Nous sommes l'un et l'autre en accord sur le fait, nous avons la même sensation auditive, mais la graphie de l'*ALF* est plus riche d'enseignement.

c) *Un exemple de notation impressionniste.*

Je n'ai donc plus normalisé mes relevés et — dois-je l'ajouter ? — je m'en suis bien trouvé, car je ne devais pas tarder, face à la complexité du vocalisme francoprovençal, à rencontrer des phénomènes qui m'auraient mis dans l'embarras, si j'avais été encore travaillé par le démon de la normalisation. En janvier 1958, je trouvais, à Sainte-Foy-Tarentaise (Savoie), un polymorphisme de la désinence d'infinitif *-ARE*, en position normale. Les faits sont ici faciles à exposer et à expliquer par une évolution phonétique observable à travers les générations :

Un octogénaire dit : *-âr sâtâr* = chanter.

Sa femme dit quelquefois *-âr*, mais plus souvent *-â*.

Mon témoin principal, un homme d'une soixantaine d'années, dit habituellement : -á ; sa femme dit toujours : -ò. Quand les deux époux discutent entre eux, le mari mêle les terminaisons -á et -ò. Je les ai, plus d'une fois, écouté parler, au cours d'enquêtes en famille. Les plus jeunes témoins disent : -ò. Si j'avais voulu uniformiser toutes ces formes, comment aurait-il fallu faire? Aucun choix n'aurait été exempt d'arbitraire. J'ai écrit toutes ces formes, telles que je les entendues chaque fois et elles apparaîtront dans cette diversité tout au long des cartes. La carte morphologique donnant cette désinence d'infinitif sera accompagnée de la remarque ci-dessus indiquant la répartition à travers les âges.

Un autre dialectologue était passé avant moi, dans ce village montagnard. Dans les années 1870, peut-être avant, Ascoli avait traversé le col du Petit-Saint-Bernard, pour étudier un patois savoyard. Dans ses *Schizzi fancoprovenzali*¹, il parle pour les exemples de Sainte-Foy, de *raccolta mia propria* (p. 68) et plus loin (p. 93), il donne deux formes d'infinitif non uniformisées et déjà entraînées dans l'évolution encore visible aujourd'hui : *portá* = porter et *amár* = aimer. Les différences de la terminaison de ces deux infinitifs ont pu dérouter quelques lecteurs, mais l'enquêteur, qui, trois quarts de siècle après Ascoli, est revenu étudier le même patois que lui, trouve, dans le désordre que donnent ces deux images instantanées d'actes de parole, la plus juste représentation d'un parler qui vit.

d) « Impressionnisme éclairé. »

Faut-il donc rejeter cette formule séduisante dont s'est servi M. Remacle : « impressionnisme éclairé ? » Je lui donnerais volontiers la signification suivante :

impressionnisme : donc refus absolu de « rectifier » la donnée phonétique, dans l'intention de fournir une image moyenne du parler.

éclairé : c'est-à-dire : ne se faisant pas trop d'illusions sur la valeur de toutes les précisions dont on pourrait orner une transcription phonétique. Si attentif que l'on soit, il faut reconnaître les limites de son attention

1. Ascoli, *Schizzi franco-provenzali*, dans *Archivio glottologico italiano*, III (1878), p. 61-120.

Duraffour, qui est passé à Sainte-Foy, en 1932, a interrogé deux femmes, la mère et la fille (60 et 30 ans) et a relevé quatre formes de ces infinitifs : *agâitâ* = regarder, *sâlâr* = chanter, *frâpâr* = frapper (à la porte), *zarnar* = germer.

et la concentrer sur ce qui est important dans un dialecte donné, quitte à avouer les éléments que l'on omet ou auxquels on est moins sensible. Schématisation alors, par l'indétermination de certains éléments, dira-t-on. Cela semble bien inévitable. Mais comment faire un choix judicieux ? L'étude critique des résultats de ses devanciers, une connaissance préalable des parlars de la région, des remarques faites au long de lentes enquêtes d'apprentissage peuvent aider l'enquêteur. Et c'est une seconde justification de l'épithète « éclairé ».

Pour le vocalisme, par exemple, cette schématisation par omission de certains éléments est admise par tous ceux qui s'abstiennent de noter le degré d'aperture des voyelles les plus fermées (*i, u, u*) ou d'indiquer la durée ¹. Pour le francoprovençal, les diphtongues croissantes ou décroissantes, un accent d'intensité frappant des syllabes que l'étymologie désignait comme atones, donnent suffisamment de peine, au transcripteur, tout au long des heures d'enquête. Et c'est sur ces éléments qu'il doit concentrer son attention, pour que la fidèle transcription impressionniste puisse être assez sûre et inspirer confiance.

II

FAUT-IL SE CONTENTER DE LA PREMIÈRE RÉPONSE ?

Cette soumission à la donnée phonétique brute a pour corollaire en lexicologie, la soumission à la première réponse fournie. Cette méthode fut celle d'Edmont ², celle des enquêteurs de l'*AIS* ³, celle de tout chercheur qui veut savoir, non pas comment on disait ou comment on pourrait dire aussi, mais comment on dit, tout simplement. Heureux qui peut s'en tenir à cette façon de procéder ! L'atlas qu'il produirait ne serait pas un « grenier », mais une fidèle image de la vie, à une époque donnée.

Ce n'est pas mon cas. Je n'ai jamais songé à suivre ce principe, tant

1. Pour les signes de durée, je les utilise dans quatre cas : le signe \smile , pour des voyelles toniques véritablement brusques ; le signe — , pour des voyelles toniques traînantes ou pour des finales toniques plus longues au pluriel qu'au singulier. Tous ces cas sont assez rares. Plus fréquent est l'emploi de ̣ , pour noter un appui vocalique faible entre deux consonnes.

2. *Notice de l'ALF*, p. 7 : « Les réponses que nous reproduisons dans nos cartes représentent toujours l'inspiration, l'expression première de l'interrogé, une traduction de premier jet. »

3. Jaberg (K.), *Aspects géographiques du langage*, p. 19.

les résultats ainsi obtenus auraient été, de toute évidence, médiocres. Et maintenant qu'on n'aille pas s'imaginer que je trouve l'*AIS* médiocre. Alors, vérité en deçà des Alpes et erreur au-delà ? Oui, tout simplement. Car les dialectes italiens ne sont pas, tant s'en faut, dans le même état de délabrement que les dialectes de France, surtout que les dialectes de langue d'oïl, même francoprovençaux ¹. Cet état d'infériorité du patois devant la grande langue de civilisation oblige à bien des ruses pendant l'enquête et à bien des méfiances à l'égard des réponses. Que ceux qui étudient des dialectes résistant mieux à la langue officielle ne condamnent pas trop vite notre méthode, au nom d'une spontanéité idéale. Elle frise souvent ces deux défauts : extorsion et archéologie. Mais elle mériterait déjà quelque indulgence, à la seule pensée des efforts et de la patience qu'exigent des terres ingrates. Ah ! qu'elle est intraduisible en français, cette expression italienne *PARLARE IN GRAMMATICA*, dont on use pour prier quelqu'un de faire l'effort, bien qu'il y rechigne un peu, de traduire sa pensée en italien d'école, à cause de la présence d'un compatriote d'une autre province ou d'un étranger qui n'a appris que l'italien officiel. Oui vraiment intraduisible et parfaitement inutile d'ailleurs. Devant un étranger au village, devant un étranger au monde rural, on parle français, toujours, même si cet étranger vient se documenter sur le patois. Que de fois ai-je dû insister : « Dites-le en patois, ça m'intéresse ! » J'ai même dû dire cela, quand le magnétophone tournait et que le paysan me donnait une explication, en français, tout naturellement.

Pour comprendre la situation de l'enquêteur en français d'oïl, il faut songer à cette pression constante de la langue officielle, présente dans le dialogue même de l'enquête et présente constamment dans la vie de la plupart des patoisants, présente par la radio et la presse, dans le nom des instruments modernes pour le travail des champs ou le confort de la maison. La langue officielle a deux autres atouts majeurs.

En francoprovençal, les aires d'intercompréhension sont de faible étendue. Dans les départements de la Savoie ou de l'Ain, on en trouve trois, sans compter quelques villages dont le hasard de quelques variations phonétiques a fait du patois local, un langage hermétique. Dans ce cas-là, les voisins, vexés, font descendre les particularistes de forçats en rési-

1. La Loi Deixonne est un témoignage indirect assez sûr de la plus grande résistance des dialectes du Midi de la France. Y songer en Savoie ferait rire. Et puis comment cela pourrait-il être réalisable ?

dence surveillée dans ce village maudit, ou alors d'Arabes ¹, en Maurienne, on dit de Maures ². Le patois est mis en état d'infériorité, par ce fractionnement excessif qui impose l'usage du français, dès qu'on s'éloigne ou dès qu'on rencontre quelqu'un venu d'un peu loin. Le francoprovençal est une famille de patois ayant des traits communs pour le linguiste, ce n'est pas un dialecte d'usage étendu.

La langue officielle a eu le beau rôle et, de plus, un aide efficace, l'instituteur. Pour venir à bout du patois, il lui a fallu deux générations, trois dans les villages les plus reculés. Avant 1914, l'école primaire recevait un grand nombre d'enfants qui entendaient leur premier mot de français, le premier octobre de l'année de leurs six ans. Que j'en ai entendu des patoisants me rappeler ce premier contact ! Ils n'en gardent pas un bon souvenir. A l'air navré qu'ils ont, en racontant cette histoire, pourtant vieille, on voit à quel point cela a marqué le petit écolier. M. Marcel Cohen parle de cette incompréhension des instituteurs, à l'égard des patois : « Sans doute peut-on regretter qu'ils se soient un peu détachés des milieux ruraux, négligeant... l'étude méthodique des patois, des coutumes et traditions locales ³. » Mais pour un maître qui devait apprendre la lecture, l'orthographe et le calcul aux fils de paysans qui n'avaient jamais entendu parler français, il devait être bien difficile de s'intéresser à cette plaie de son enseignement : le patois. Missionnaire de la langue officielle, de la langue de grande culture, il ne pouvait pas faire au parler local de concessions, en s'intéressant à lui. Aussi, dans un pays à la scolarité aussi poussée que la France, si les parents bourgeois rêvent de Polytechnique, quand leur rejeton entre en sixième, les parents paysans qui songent au certificat d'études ou — pourquoi pas ? — au brevet, s'y prennent beaucoup plus tôt, pour conduire leurs enfants sur le chemin du succès. Dès les premières années, ils leur apprennent à parler dans une langue qui n'a pas été leur langue maternelle à eux, et ils se font eux-mêmes les instituteurs français de la nouvelle génération. De leur point de vue, ils ont raison, car le bilinguisme n'est vraiment utile qu'aux esprits les plus agiles et non pas à ceux, inévitablement plus nombreux, qui peinent

1. C'est le cas de Feillens (Ain), en Bresse, en face de Mâcon. Ce village bénéficie même des deux légendes malveillantes, à la fois.

2. On imagine le succès de la légende appuyée sur une si évidente parenté des noms propres, bien que le toponyme soit attesté dans Grégoire de Tours, plusieurs siècles avant la présence du premier Arabe en Europe.

3. Cohen (M.), *Histoire d'une langue. Le Français*. Paris, 1947, p. 275.

devant le certificat d'études. Ainsi le patois a cessé d'être le parler habituel de la famille. Dès lors le processus de disparition est déclenché et, sans attendre la victoire totale, la langue officielle empiète chaque jour, sinon en ce qui concerne la phonétique et la grammaire, du moins dans le domaine du lexique.

De là, « les deux étages de patois dont parle Mgr Gardette, un patois superficiel, fait de mots français adaptés à la phonétique locale, dont se servent les moins bons patoisants et les bons quand ils sont las ou quand on leur met sous les yeux un questionnaire en français; un patois profond, authentique, qu'il faut obtenir des meilleurs patoisants, en évitant de leur suggérer les mots français correspondants » ¹. Force nous est bien d'aller chercher ce patois authentique là où il se trouve, dans le vocabulaire des choses de la terre, et, souvent aussi, au fond des mémoires ou au-dessous du vernis d'un gallicisme. Voici un exemple. Je prends à dessein un cas extrême, qui relève de « l'archéologie » pure.

A la question : Comment dites-vous « repasser du linge » — que la question soit présentée sous cette forme qui n'est pas la meilleure ou qu'elle arrive plus naturellement dans une conversation sur la lessive, le séchage du linge, le grand panier d'où l'on sort le linge tout froissé, qu'il faut bien repasser — à cette question donc, tout le monde me donne, toujours, en réponse, un gallicisme. J'insiste : autrefois ne disait-on pas autrement ? On peut alors me donner un archaïsme. Sinon, je passe et je fais parler sur les fers qui ont précédé le fer électrique : fers de fonte qu'on appelle les « plaques », fers à braise, fers à noyau métallique. Parfois la ménagère en sort un tout poussiéreux, du fond d'un placard. A ce moment, je demande à nouveau si leur mère qui se servait de ces fers-là, disait vraiment repasser. Je vais jusqu'à proposer la forme patoise que j'ai entendue pour la première fois à Valloire et, si cette forme n'éveille rien dans l'esprit des gens, je n'insiste plus. Mais ce gallicisme sans grand intérêt, apporté par le boniment des marchands forains et puissamment aidé maintenant par la publicité pour les appareils électriques, recouvre un terme plus ancien. J'ai trouvé en Maurienne : *çiryé*, à Bessans ; *étéréyiyé*, à Valloire ; *étéyi*, à Fontcouverte, qui m'ont tous été donnés comme des mots sortis de l'usage. Ai-je tort de leur trouver plus d'intérêt qu'aux *rèpasa*, *rpassò* et *arpassé* de la première réponse ?

Par un procédé graphique — astérisque, crochets ou parenthèses — on

1. Compte rendu de l'*Atlas de Gascogne* dans *F. M.*, XXIII, 1955, p. 149.

peut, même sur une carte, indiquer ces archaïsmes sous la nappe uniforme des gallicismes qui donne l'état actuel des parlers. Est-ce déformer un atlas que de lui conserver sa valeur propre et de lui ajouter une troisième dimension, diachronique celle-là. Ces sondages dans le temps n'ont pas la même sûreté que les relevés actuels; ils dépendent de la mémoire du témoin, de l'application de l'enquêteur et de la patience des deux éléments qui sont tous bien variables.

A l'objection théorique qui oppose le dictionnaire dialectal qui se veut diachronique et « boutique d'antiquaire »¹ à l'atlas, j'ai deux réponses à faire. L'une toute pratique : je m'occupe des dialectes de cinq départements, sans compter quelques bavures sur d'autres, je suis le seul et peut-être bien le dernier chercheur, je sauve tout ce que je peux. M. Remacle me fournit la seconde, dans cette judicieuse remarque : « chaque témoin est lui-même, plus ou moins une boutique d'antiquaire² ».

Car j'avais pris, pour la commodité de la réflexion, un cas extrême, où il était très facile de voir qu'il s'agissait d'un archaïsme absolu et d'un gallicisme de bon aloi. Mais que de fois, le partage est plus difficile à faire, entre un gallicisme que tout le monde peut utiliser une fois ou l'autre, et un vieux mot compris par tous. Faut-il conserver le gallicisme, chaque fois? Ce qui n'apprend rien, sinon que le patois est en décadence et c'est enfoncer une porte ouverte. Faut-il le rejeter toujours? Cela serait une manie d'« antiquaire ». Ce choix est une affaire de mesure, qui n'échappe pas évidemment à un coefficient subjectif. Il ne faut jamais, en tout cas, repousser le vieux mot. Telles sont les conditions de travail du dialectologue en territoire de langue d'oïl; il ne peut y échapper et doit nécessairement en rabattre sur les exigences idéales de la simultanéité des données lexicales.

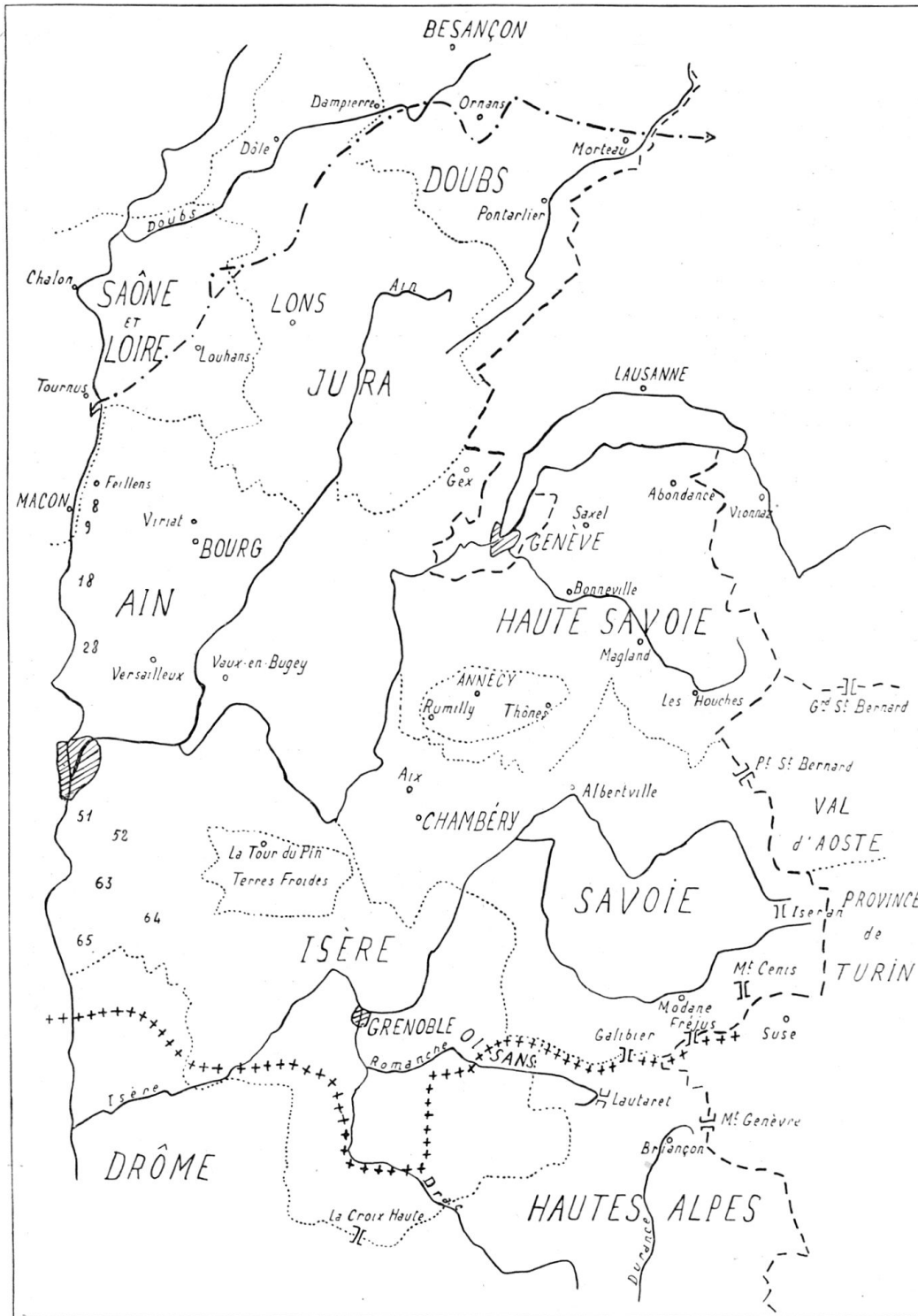
III

QUESTIONNAIRE, DOMAINE, RÉSEAU.

« Chaque commune d'un côté, chaque mot de l'autre... » Ces deux pôles d'attraction vous sollicitent tour à tour, et, quand vous arrêtez votre position plus près de l'un ou de l'autre, votre décision ne peut être solidement motivée par des raisons d'expérience personnelle. Il faut faire

1. Pop (S.), *La Dialectologie*, p. 67.

2. Remacle (*Deuxième article*), p. 19.



CARTE 1. — Domaine de l'enquête.

Les numéros 8, 28, etc... = points de l'ALLy.

— · · · · · = limite entre français et francoprovençal, d'après K. Lobeck.

++++++ = au nord, MANDUCARE donne un type *mizi*; au sud, un type *miza*.

un choix à priori, qui engage l'ensemble de votre travail. Il vous faut parier, soit pour un questionnaire abondant, soit pour un réseau serré. Lequel des deux vous permettra de vous approcher le plus près de l'idéal « chimérique » ? L'expérience de vos prédécesseurs peut vous guider.

Le francoprovençal à l'est du couloir Saône-Rhône a été, entre 1920 et 1935, en gros, le terrain des enquêtes de Duraffour. Son immense fichier comprend des relevés d'importance variable, selon les localités. Les 129 villages visités dans le département de l'Ain n'ont pas tous fait l'objet du même nombre de fiches : 2 ou 3 centaines parfois, quelquefois à peine une vingtaine. Mais, sans parler de Vaux-en-Bugey ¹, le lexique de Viriat (5 km. au nord de Bourg-en-Bresse) est étudié d'une manière exhaustive. En Haute-Savoie : 33 stations d'enquête, dont une exhaustive : Les Houches, près de Chamonix (*ALF* 967). Relevés rapides et sporadiques, sur des termes divers, en vue d'une thèse de phonétique, et aussi des lexiques complets. Après une si valeureuse carrière d'enquêteur, Duraffour a donné, à la suite du premier article de Dauzat ², un discret conseil, « aux ouvriers de cette nouvelle enquête », dans une note à un article d'une de ses élèves ³ : « La densité des points importe beaucoup moins que la qualité du patois parlé en ces points; au lieu de s'éparpiller en largeur, il faut surtout creuser en profondeur, aux endroits où l'enquête est susceptible de rendement. » S'éparpiller en largeur et creuser en profondeur, enquêteur de 119 localités dans le même département et auteur du *Lexique de Vaux*, Duraffour avait pratiqué les deux méthodes et préconisait la seconde : des relevés importants pour quelques patois bien choisis.

De tous les « ouvriers de cette nouvelle enquête », M. Nauton est celui qui a suivi le plus fidèlement le conseil de Duraffour. Pour l'*Atlas du Massif-Central*, son questionnaire comportait 3800 questions, mais le réseau est assez lâche : 55 points d'enquête, pour cinq départements. Les enquêtes terminées, le réalisateur de cet atlas déclare, au milieu de son travail de cartographie et de publication : « Si les enquêtes de l'*ALMC* étaient à refaire, je ne prendrais aucun point de plus, mais sûrement 400 ou 500 questions supplémentaires, tant est vraie la boutade de Gilliéron :

1. Duraffour (A.), *Lexique Patois-Français de Vaux-en-Bugey*. Grenoble, 1941-42.

2. Dauzat (A.), *Le nouvel Atlas linguistique de la France F. M.*, X (1942), p. 1-10.

3. *R Li R.*, XIV (1942), p. 329-330, à la fin de l'article. *Notes sur le patois de Saxel*, de J. Dupraz.

le questionnaire serait meilleur s'il était établi après enquêtes ¹. » Voilà mes guides ; j'ai misé sur leur expérience et pouvait-on d'ailleurs s'occuper du francoprovençal, sans tenir compte de l'expérience de Duraffour ?

Mon questionnaire, établi avant enquêtes, n'est pas parfait. J'ai pourtant pris pour base celui que M. Nauton avait mis au net, après les enquêtes de l'*ALMC* et je l'ai adapté à la région du francoprovençal de l'Est. Cette adaptation n'est pas allée sans mal. Des rives bressanes de la Saône, à 200 mètres d'altitude, jusqu'aux villages perchés des Alpes, quel dépaysement ! Grâce à l'*ALLY* et au *Paysan dombiste* ² de M. Egloff, ce questionnaire d'origine cévenole a pu s'adapter aux plaines et aux bas plateaux qui s'étendent entre le couloir Saône-Rhône et les montagnes. Le *Lexique de Vaux* m'a initié au Bugey et *Le Dictionnaire Savoyard*, aux Préalpes de Thônes et au pays subalpin d'Annecy et de Rumilly ³. Pour les régions plus élevées, mon origine montagnarde et des enquêtes d'apprentissage à Valloire, à 1400 mètres, m'ont beaucoup aidé. Cette diversité du relief, qui se répercute sur la vie et sur la langue, posera des difficultés au moment de la rédaction des cartes et, pour l'instant, elle alourdit le questionnaire : plus de 5000 questions. Bien qu'elles ne comportent pas toutes, partout, une réponse, l'enquête reste pourtant assez longue à achever : une dizaine de jours est nécessaire. Mais au bout de ce séjour prolongé ou à la suite de plusieurs passages de trois ou quatre jours, on n'a pas l'impression d'avoir simplement « rempli » un questionnaire, d'avoir recueilli un échantillon du patois local. On ne pourrait évidemment pas prétendre rédiger le lexique exhaustif du lieu, mais on serait en mesure de rédiger une honorable monographie lexicale.

A cette difficulté acceptée de l'importance du questionnaire, s'ajoute celle de l'étendue du domaine à étudier. Cet atlas en préparation couvrira

1. Nauton (P.), *Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central. R Li R.*, XX (1956), p. 52 en note.

2. Egloff (W.), *Le Paysan Dombiste*. Paris, 1937, Étude du lexique de Versailleux (Ain).

3. Constantin (A.) et Désormaux (J.), *Dictionnaire Savoyard*. Cet ouvrage est essentiellement le relevé du patois de Thônes, village natal de Constantin. Les autres données apparaissent à titre de comparaison avec ce premier relevé. Elles sont très abondantes dans la région d'Annecy et de Rumilly, pour laquelle Constantin pouvait faire des observations personnelles ou — c'est le cas de beaucoup le plus fréquent — bénéficier de rapports envoyés par des correspondants de la société savante d'Annecy. A mesure que l'on s'éloigne de la capitale haut-savoyarde, les renseignements deviennent sporadiques, tant dans l'ordre géographique que dans l'importance du relevé lexical. Les données pour le département de Savoie représentent à peu près un dixième de l'ensemble.

l'ensemble du francoprovençal, en France, à l'est de l'*Atlas linguistique du Lyonnais*, c'est-à-dire, en gros, à l'est du couloir Saône-Rhône.

Au nord, entre le français et le francoprovençal, la limite a été clairement établie par M. K. Lobeck ¹. Peut-on demander à une carte linguistique plus de netteté que n'en apporte la carte synthétique B de son ouvrage ? Un faisceau serré de limites diverses, entourant une importante opposition phonétique (-A finale atone derrière consonne palatale), dessine une ligne brisée qui, de Tournus, se dirige vers le nord-est, jusqu'à Dampierre-sur-le-Doubs, puis s'incurve en direction de l'est, pour passer au sud d'Ornans et au nord de Morteau. Je pense ne jamais dépasser cette limite. Les atlas régionaux qui se côtoieront dans cette région n'auront pas besoin de se chevaucher : l'investigation très dense de M. Lobeck apporte assez d'éléments pour faire la jonction entre les deux familles de parlers.

Au sud, entre le provençal et le francoprovençal, la limite tracée par Devaux ² a été reprise par Ronjat et par M. Hasselrot. Elle se fonde sur le traitement de A tonique derrière consonne palatale, en particulier à l'infinitif de la conjugaison en -ARE : MANDUCARE donne, au nord, une forme de type *mizí* et, au sud, du type *miza*. C'est la limite extrême du provençal le moins pur. Je pense que je dois la dépasser quelque peu, notamment dans le triangle Saint-Vallier, Tain, Romans et dans les régions montagneuses du Vercors et de l'Oisans.

A l'est, le francoprovençal traverse, d'un bout à l'autre, les frontières nationales. Dois-je le suivre, malgré l'interdiction de Dauzat ³ ? On peut en effet rêver d'un atlas pan-francoprovençal, qui ne serait pas en régression par rapport à celui d'Edmont, ni en Suisse, ni en Italie. Mais si un dialectologue français allait, aujourd'hui, enquêter en Suisse Romande, ne ferait-il pas preuve de quelque présomption ? Ne perdrait-il pas, en tout cas, beaucoup de temps à ne rien découvrir de bien nouveau ?

En Italie, on trouve les régions du gallo-roman qui ont été les plus

1. Lobeck (K.). *Die franjö-frankoprovenzalische Dialektengrenze zwischen Jura und Saône*. Genève-Zurich, 1945. Cinq cartes synthétiques présentent 44 limites.

2. Devaux (A.), *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge*. Paris-Lyon, 1892. Voir la carte.

3. Dauzat (A.), *Un nouvel Atlas linguistique de la France*, F. M., 1939, p. 97 à 101. « Restant à l'intérieur de nos frontières politiques, nous n'empiéterons pas sur le domaine de nos collègues belges, suisses et italiens, tout en ayant le plus vif désir d'entrer en contact avec eux pour les contrées limitrophes. »

abondamment étudiées, peut-être. Le Val d'Aoste a déjà été recouvert par trois atlas successifs et a fait l'objet d'une étude d'ensemble de M. H. E. Keller : les vallées de la Stura et de l'Orco — qui équivalent en superficie à 3 cantons montagnards de France — n'ont pas eu la visite d'Edmont mais celle de Nigra, de Terracini, de Jaberg, de Scheuermeier et des enquêteurs de l'*Atlante linguistico italiano*. Seul le pays de Suse n'a pas bénéficié de tant d'attention. Ne pourrait-on pas songer à installer un point d'atlas entre Oulx (*ALF* 972) et Suse? Il permettrait de serrer de plus près la limite du provençal et du francoprovençal, dans ces 25 kilomètres de la Doria Riparia, qui sont, sauf erreur, encore inconnus de la dialectologie. La haute vallée de la Cenischia : Bar, Novalesa ou Ferrera offrirait un terrain riche d'enseignements linguistiques, pour le francoprovençal d'abord, et aussi sur cette unité linguistique qui se joue du plus gros obstacle géographique d'Europe, la cime des Alpes. Je suis prêt à faire ce travail en haut Piémont, si l'on considère qu'une partie du *N. A. L. F.* peut accueillir deux points italiens.

Sur une aussi vaste étendue — cinq départements — l'implantation des points d'enquête est une opération délicate : un réseau trop serré devient, avec un long questionnaire, une entreprise interminable ; mais un réseau trop lâche peut laisser inexplorées des régions intéressantes. On peut diminuer ce risque, pour la région francoprovençale, en tenant compte des brèves enquêtes que Duraffour a faites sur des localités très rapprochées ; et, d'une façon générale, en suivant l'exemple de Jaberg. Allant dans la partie gallo-romane de l'Italie, Jaberg n'est jamais passé dans un village étudié par Edmont ou par les dialectologues italiens Nigra et Terracini. Cette attitude lui est commune avec les autres dialectologues suisses : les *Tableaux phonétiques des Patois Suisses Romands* n'ont, sur leurs 62 points, qu'une seule localité déjà présentée par l'*ALF*, aux 26 points suisses : Evolène, à l'extrême est du gallo-roman. Ces ratissages des espaces laissés libres me semblent une collaboration exemplaire dans l'espace et le temps ; d'ailleurs parmi les régions les mieux connues pour la dialectologie, il faut ranger en bonne place, celles où l'investigation se fit selon cette progression rationnelle.

Qu'ai-je appris, en refaisant une enquête à Lanslebourg, point 973 de l'*ALF*? Ce patois offre un cas idéal pour une seconde enquête : une évolution phonétique des représentants des groupes latins CA, GA, GE, GI, a eu lieu à la fin du XIX^e et pendant la première moitié du XX^e siècle ; d'autre part il est très important à Lanslebourg de noter correctement

l'intensité, car ce patois crée des oxytons *bôtèlè* = bouteille, *môtayé* = montagne, *biyè* = bille, *mélédò* = mélèze ¹.

Ce déplacement d'accent a été remarqué pour la première fois, par Gilliéron, qui a exposé ses observations dans l'article déjà cité des *Mélanges Renier*. Il avait traité de différents déplacements d'accent observés par lui en Haute Savoie et en avait donné une explication générale. L'article était déjà écrit, lorsque l'enquête à Lanslebourg lui fit observer d'autres déplacements auxquels ne pouvait s'appliquer l'explication proposée. Gilliéron ajoute alors une sorte de post-scriptum à son article dans lequel il décrit ses nouvelles observations, avoue son impossibilité de les expliquer et laisse le problème en suspens. Il n'a pas encore reçu de solution. Car, comme on peut s'en douter, les relevés d'Edmont n'ont été d'aucun secours à Gilliéron, pour lui permettre de résoudre le problème entrevu. S'est-il, à cette occasion, aperçu de la déficience d'Edmont, en ce qui concerne l'intensité ? Quoi qu'il en soit, le problème a été repris par Duraffour qui a tracé la limite du phénomène : les 7 communes en amont de Modane jusqu'à Lanslebourg inclus. Aussi, pour remédier aux insuffisances d'Edmont, au sujet de l'intensité, j'aurais pu prendre n'importe laquelle de ces 6 autres communes et le correctif aurait pu s'appliquer à *ALF* 973, avec une certitude relative certes. Mais ce doute aurait été largement compensé par l'apport d'un nouveau point d'enquête.

Quant aux renseignements sur l'évolution du patois, voici les faits : il s'agit des représentants des groupes latins CA, GA, GI, GE et assimilés. Ils sont aujourd'hui représentés par des labio-dentales : F ou V. *fâmp* = champ, *vòrt* = jour, *arvè* = argent, *vèlènò* ² = poule, GALLĪNA avec transport d'accent sur la finale. En feuilletant les cartes 220-224 de l'*ALF*, on retrouve un témoin de l'état antérieur aux labio-dentales : *făkĕ* = chacun, *fĕynă* = chaîne, *fălîr* = chaleur, mais *şăbră* = chambre. De ces sifflantes dentales ou interdentes qui ont précédé les labio-dentales d'aujourd'hui, j'en ai relevé beaucoup plus qu'Edmont, en prenant pour informateurs, deux vieillards de 80 ans passés, un homme et une femme qui seraient de quelques années plus âgés que le témoin d'Edmont, s'il vivait encore, mais qui surtout ont vécu, toute leur vie, dans une famille plus repliée sur elle-même que celle du notaire du village. La répartition

1. Je note exceptionnellement l'intensité sur la finale. Ici cette notation pour des oxytons insolites équivaut à un (*sic*).

2. Voir page 311, note 3.

Revue de linguistique romane.

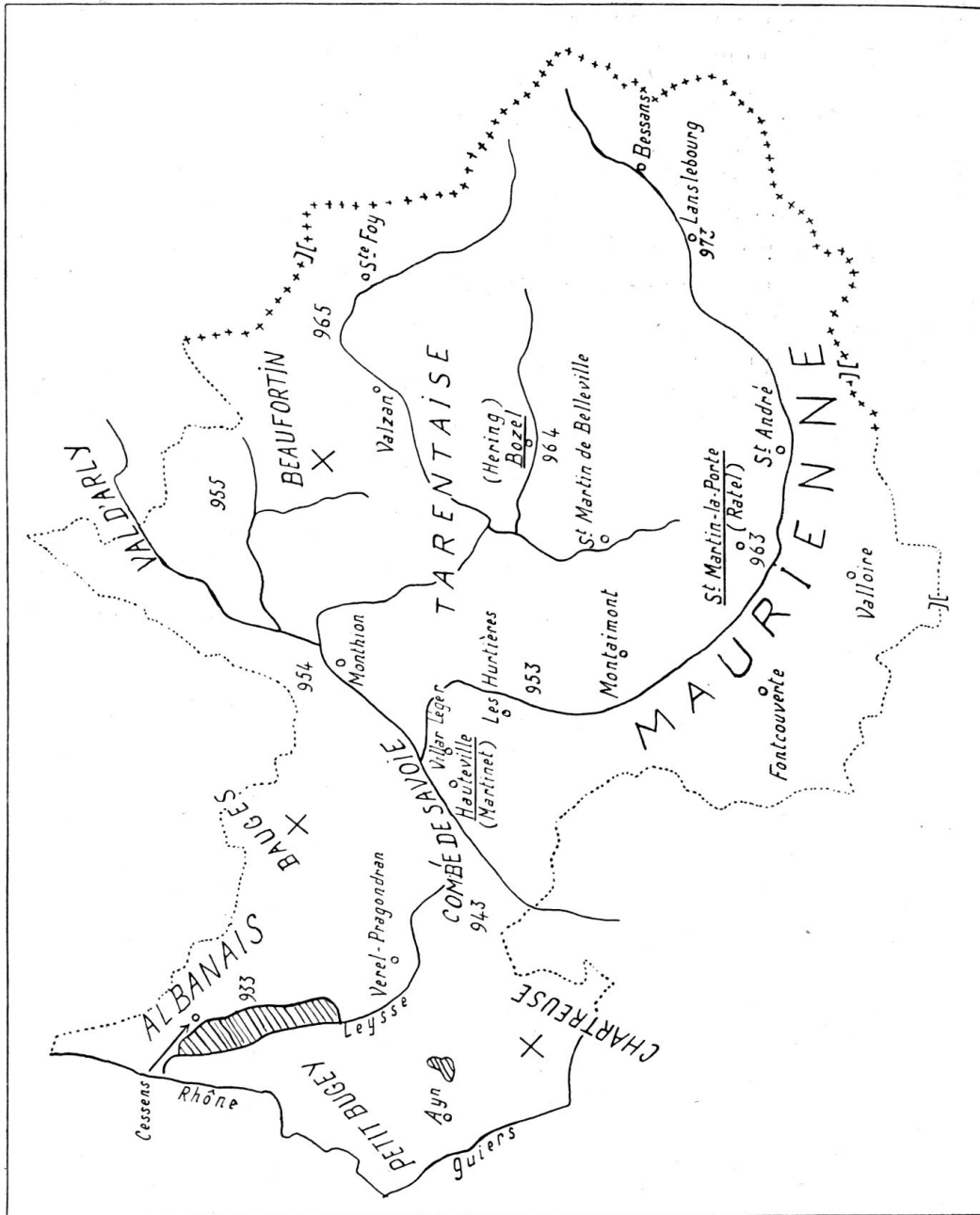
entre labio-dentales — nouvel état de faits — et dentales ou interdentes archaïsantes est assez capricieuse. Mes deux témoins octogénaires ne font pas toujours la différence entre *f/s* et *ʃ*. Leur prononciation est sujette à des variations.

C + A connaît un traitement différent devant le suffixe -ARIU et les désinences de conjugaison -ARE, -ATU. Les représentants en étaient, en 1902, les affriquées *ts* et *dʒ*; ils sont aujourd'hui, pour les gens de moins de 60 ans, les affriquées chuintantes *tʃ* et *dʒ*. Pour le verbe sécher, j'ai encore entendu, comme Edmont, *sétser* ALF 1210, mais la plus grande partie du village dit *sétser*. Contrairement à ce qui se passe pour la précédente évolution, je n'ai pas remarqué ici de flottement dans la prononciation d'une même personne. Ceux qui disent *ts* et *dʒ* ne disent jamais *tʃ* ni *dʒ* et vice versa. Le témoin d'Edmont disait *ts* et *dʒ*, celui de Duraffour aussi, mes deux plus vieux témoins; le correspondant de Clédat disait *tʃ* et *dʒ* comme la très grande majorité du village aujourd'hui. Cette seconde évolution, qui s'applique à des cas plus semblables entre eux, s'est imposée plus rapidement que la première.

Il semblerait donc intéressant de refaire les points de l'ALF, pour examiner d'autres cas d'évolution. Je ne pense pas que cela en vaille la peine, car j'étais arrivé aux conclusions exposées plus haut, sur l'évolution phonétique, par la simple observation des prononciations diverses selon l'âge des gens. L'ALF, les relevés de Duraffour, le correspondant de Clédat, ont simplement confirmé ces observations.

J'ai donc pu retrouver, entendre, en cet été de 1957, des prononciations archaïsantes donnant l'état phonétique de 1902 et même d'avant. Cas particulier peut-être, à cause du jeune âge du témoin consulté par Edmont. Peut-être. Mais le recul dans le passé que permet théoriquement l'ALF, peut se mesurer à la différence d'âge entre le doyen actuel de la commune et le témoin d'Edmont. Cette différence, nulle à Lanslebourg, doit tout au plus atteindre 40 ans. Ce recul ne permet pas d'étudier l'évolution de la langue. Car on ne peut pas le faire avec assez de sûreté en se fondant uniquement sur la simple comparaison de deux relevés si rapprochés. Mieux vaut, pour des études de ce genre, voir l'évolution vivre dans un parler, et pour cela, il est inutile d'aller où Edmont est passé. Aussi j'ai l'intention de toujours m'installer entre les points de l'ALF, sans refaire aucune des 42 enquêtes d'Edmont.

Le réseau qui, par cette seconde investigation, s'intercalera entre les mailles de l'ALF, sera deux fois plus dense que celui d'Edmont :



CARTE 2. — L'enquête en Savoie.

Noms soulignés = villages où ont été faites des études antérieures.

Noms entre parenthèses = auteurs de ces études antérieures.

Villages non soulignés = points d'enquêtes.

× = Futur point d'enquête à trouver dans cette région.

Noms en grandes capitales = régions naturelles bien individualisées.

80 localités à peu près, une quinzaine par département, plus quelques points périphériques. Voici l'exemple du département de la Savoie où l'enquête est plus avancée que dans les autres. L'*ALF* a 9 points, le nouvel atlas en aura 18. Sur les 22 enquêtes achevées, 11 sont savoyardes; dans trois autres villages, une enquête préliminaire a permis de trouver des informateurs pour cet hiver. Il reste quatre localités à trouver, pour que chaque région naturelle soit bien représentée. La carte illustre les principes de l'installation du réseau : s'insérer entre les points de l'*ALF* et les études antérieures; représenter chaque région naturelle, selon son importance linguistique — les régions reculées de montagne étant plus intéressantes que les plaines aux patois plus francisés.

Lyon.

G. TUAILLON.